



Commune info

Mairie de CHAUCENNE

Juillet-août 2024



Pour rappel, n'hésitez pas à télécharger l'application gratuite pour smartphone, Iliwap, par laquelle la commune communique régulièrement afin de vous envoyer toute sorte d'informations : travaux, manifestations, etc...

C'est gratuit et sans inscription.

Dans ce numéro...

Bel été	1
Opération tranquillité vacances, Feu d'artifice, Bien trier dans le bac jaune,	2
Challenge mobilité, Avis d'information	3
Comité des fêtes	4



Passez un bel été

Après un premier semestre 2024 marqué par une météo des plus instable, après un premier semestre chargé électoralement, le moment est venu de prendre le temps de marquer une pause bienvenue. Le retour du soleil de juillet aidant à changer temporairement de rythme, de lieu de vie et à envisager un repos réparateur.

Bonnes vacances à tous et rendez-vous en septembre.

Les services de la mairie également en régime été

Bibliothèque :

N'oubliez pas de faire le plein de lecture les lundi de juillet de 16h30 à 19h uniquement. Les dernières acquisitions sont disponibles pour enrichir les longues soirées d'été.

La bibliothèque sera fermée en août.

Retour aux jours et horaires habituels à partir de la rentrée de septembre 2024.



Secrétariat :

Le secrétariat de mairie sera fermé du 5 août au 16 août 2024. Une permanence sera assurée les lundi et mercredi de 16h30 à 18h en mairie. En cas d'urgence s'adresser au Maire ou aux adjoints.

Employé communal :

En raison d'un congé paternité du 21 juillet au 9 Août, Alexandre sera absent. Afin de conserver notre village dans le même état, il est souhaité que chaque riverain d'une voirie communale reste vigilant sur le domaine collectif proche et prenne éventuellement en charge l'entretien de l'espace vert.

CCAS

L'atelier mémoire organisé par le Ccas avec le concours de l'association Agir Solidarité Franche-Comté prend ses quartiers d'été et reprendra dès la rentrée. Il est toujours possible de rejoindre le groupe.

Dès la mi-septembre une activité gym douce et dynamique sera proposée au Centre de Vie le mardi après-midi pendant une durée de 1 heure. Les inscriptions sont reçues en mairie ou auprès de Yolande Merger.



Centre de Vie



Afin d'assurer une prévention des risques, la municipalité a fait installer un défibrillateur extérieur au niveau de l'entrée du bâtiment du Centre de Vie. L'utilisation est simple et indiquée par un guide vocal.

Alexandre, l'employé technique communal, a procédé à l'installation d'un nouveau panneau pour le panier de basket. Il a été aidé par Monsieur Bernard MERGER, 2^{ème} adjoint.



Opération tranquillité vacances

Pendant toute absence prolongée de votre domicile, vous pouvez vous inscrire à l'opération tranquillité vacances. Les services de police ou de gendarmerie se chargent alors de surveiller votre logement. Des patrouilles sont organisées pour passer aux abords de votre domicile. Vous serez prévenu en cas d'anomalies (dégradations, cambriolage ...).

Votre inscription sur FranceConnect peut être effectuée 45 jours à l'avance et au plus tard :

3 jours avant votre départ si votre logement dépend de la police.

La veille du départ si votre logement dépend de la gendarmerie.

OPÉRATION
TRANQUILLITÉ
VACANCES



ZAER—Consultation publique

Dans le cadre des Zones d'Accélération des Energies Renouvelables (ZAER), la collectivité doit définir des zones à l'intérieur desquelles un potentiel de développement de ces énergies est possible.

Des cartes par énergie nous ont été transmises par le service Conseil en Energie Partagée de Grand Besançon Métropole.

Ces cartes sont à votre disposition en mairie et sur le site internet de la commune.

Un registre de consultation est ouvert en mairie afin de vous permettre d'émettre vos remarques et observations et ce jusqu'au **lundi 9 septembre 2024 18h**.

Vous pouvez nous les faire parvenir :

- Par mail à mairie.chaucenne@wanadoo.fr
- Directement à la mairie durant les heures d'ouverture du secrétariat.



Challenge de la mobilité...



Organisé par l'ADEME Bourgogne-Franche-Comté, en partenariat avec la Région Bourgogne-Franche-Comté, la DREAL Bourgogne-Franche-Comté, la CCIR Bourgogne-Franche-Comté et la CMA Bourgogne-Franche-Comté.

Le Challenge de la Mobilité en Bourgogne-Franche-Comté: un défi collectif à relever pour tous les établissements employeurs du territoire, publics et privés, afin d'encourager et de promouvoir les alternatives à l'utilisation de la voiture individuelle lors des trajets domicile-travail.

Véritable démarche collective, il s'agit pour l'ADEME et ses partenaires de mobiliser une chaîne d'acteurs, institutions, collectivités, employeurs et salarié-e-s pour relever le défi collectif d'une mobilité autrement !

Participer à ce challenge, c'est s'inscrire dans une dynamique régionale déjà en marche ! En 2023, ce sont 34 territoires, près de 267 établissements employeurs et 5900 participants qui ont relevé le défi. Au total, près de 44 000 trajets alternatifs ont déjà été réalisés depuis la 1ère édition.

Les établissements employeurs pourront concourir cette année encore, pour un prix décerné non seulement au sein de leur territoire participant au défi (communautés de communes, d'agglomération, urbaines et métropoles) mais ils pourront aussi être récompensés au niveau régional : un prix "vélo", un prix "transports co", un prix "covoiturage", et un prix "coup de cœur du jury" !

Comment participer ? Démarrer votre inscription en sélectionnant votre intercommunalité participante. Si votre territoire n'est pas encore inscrit, vous avez la possibilité de vous inscrire sur le territoire fictif MobiBFC. Vous concurrez ainsi uniquement aux prix régionaux.

Informations/Inscriptions: <https://www.challengemobilite-bfc.fr/>

Avis d'information—Contrôle réseaux d'assainissement

Dans le cadre du Diagnostic et Schéma Directeur d'Assainissement de la commune de Chauenne, une campagne de tests au fumigène et de contrôles au colorant va prochainement être réalisée sur l'intégralité du système d'assainissement collectif de la commune.

Ces tests consistent à injecter un fumigène dans les réseaux d'assainissement et à rechercher les raccordements défectueux. Les tests positifs (gouttières, grilles, etc. qui fument) seront suivis d'un contrôle au colorant de l'ensemble de l'habitation qui sera réalisé ultérieurement (à partir du mois d'Aout 2024) en votre présence.

Le fumigène utilisé n'est pas toxique et ne tache pas. Une simple aération permettra de dissiper la fumée qui pourrait pénétrer dans votre habitation (notamment via des siphons désamorcés). Il est possible que votre détecteur de fumée se déclenche, aussi nous nous excusons dès à présent pour cette gêne éventuelle.

N'hésitez pas à venir en discuter avec le binôme de techniciens, qui se trouve sur place. Ces investigations visent à supprimer les eaux pluviales dans les réseaux d'assainissement, sources de rejets directs au milieu naturel, de surcharge des réseaux et de l'unité de traitement.

Les dates d'intervention sont les suivantes : Entre le Jeudi 11 et le vendredi 19 Juillet 2024 Pour tout renseignement, vous pouvez joindre le bureau d'études Réalités Environnement en charge de ces investigations (Contact : 03 45 29 00 01).



Comité des fêtes...

VIDE GRENIERS

Tenant compte d'une météo capricieuse et humide, le Comité des fêtes a décidé de reporter le VIDE GRENIERS initialement prévu le dimanche 2 juin au dimanche 22 septembre. Même tarif, même endroit. De nouveaux bulletins d'inscription seront distribués fin août / début septembre dans vos boîtes aux lettres et disponibles sur le site internet de la commune.

FETE DE LA MUSIQUE Le 15 juin c'était la 3^{ème} fête de la musique à Chauenne.



Cette année, elle a investi la salle des fêtes et s'est étoffée avec la venue des PETITS CHORISTES, de chanteuse et musiciens de l'EMICA, et du groupe DIS MOI RENAUD, qui sont venus compléter le programme autour des participants de l'atelier vocal, lesquels ont démontré leurs talents au sein du spectacle PERSPECTIVES. En tout, 39 personnes se sont produites sur la scène de CHAUCENNE devant une salle comble.



La maîtresse de cérémonie n'était autre que Mme Valérie PAGE, qui, à la demande du Comité des fêtes, anime un vendredi par mois à Chauenne un atelier vocal depuis 3 ans.

ATELIER VOCAL

Pour la quatrième année le Comité des fêtes vous propose de participer à un atelier vocal, animé par Mme Valérie PAGE, dans le cadre de CAMELEON SPIE.

Un vendredi soir par mois de 19H15 à 21H15 dans la salle de convivialité de la mairie, venez travailler votre voix, prendre confiance et découvrir.

Renseignements et inscriptions :
06.03.36.13.93

comitedes-
fetes.chaucenne@wanadoo.fr

Connaitre et travailler sa voix, chanter, parler en public ...

Le COMITE DES FETES DE CHAUCENNE
vous propose de participer à un

ATELIER VOCAL

animé par **Mme Valérie PAGE**
1 vendredi par mois
De 19H à 21H15
Salle de convivialité, Mairie de Chauenne

10 séances de 2H chacune
Chaucennois : 270€
Extérieurs : 290€
→ pour tous 10€ d'adhésion à l'association AUX ARTS ETC.

4 Octobre
15 Novembre
13 Décembre 2024

10 Janvier
7 Février / 21 Mars
4 Avril / 16 mai
6 Juin / 14 Juin 2025

Avec la coopération de la commune de CHAUCENNE, Valérie PAGE, formatrice vocal certifiée, Collectif CAMELEON SPIE, Association AUX ARTS ETC
Renseignements et inscriptions : 06.03.36.13.93 - comitedesfetes.chaucenne@wanadoo.fr

Pour de plus amples informations, nous vous invitons à consulter le site de la commune: <https://chaucenne.org/>

Mairie de Chauenne - 21, grande rue 25170 Chauenne • Tel.: 03 81 55 03 30 • 09 67 33 78 38 • www.chaucenne.org

Heures d'ouverture : lundi et mercredi de 13 h 30 à 18h